

CHAPITRE 2. LA FRANCE : LA MÉTROPOLISATION ET SES EFFETS

INTRODUCTION	10
I. LA MACROCÉPHALIE PARISIENNE ET L’AFFIRMATION DES MÉTROPOLES RÉGIONALES	10
A. PARIS, MÉTROPOLE MONDIALE	10
B. L’AFFIRMATION DES MÉTROPOLES RÉGIONALES.....	11
1. <i>Un dynamisme remarquable</i>	11
2. <i>De nécessaires adaptations</i>	12
3. <i>Des défis économiques, sociaux et environnementaux</i>	12
II. ÉVOLUTION DE LA PLACE ET DU RÔLE DES VILLES PETITES ET MOYENNES.....	13
A. UN ENSEMBLE HÉTÉROGÈNE : UNE FONCTION DE RELAIS, DES PROFILS DIVERS	13
B. UN ENSEMBLE HÉTÉROGÈNE : UN DYNAMISME CONTRASTÉ	13
CONCLUSION	13

CHAPITRE 2. LA FRANCE : LA MÉTROPOLISATION ET SES EFFETS

1. Titre

Manuel p.78-105

Introduction

2. Intro +
problématique

En changeant d'échelle, la question spécifique sur la France conduit à s'intéresser aux dynamiques territoriales engendrées par la métropolisation sur les espaces urbains du territoire national.

Comment la métropolisation recompose-t-elle les espaces urbains français ?

I. La macrocéphalie parisienne et l'affirmation des métropoles régionales

3. Titre I +
Sommaire

La France est un pays urbanisé. Plus de 9 habitants sur 10 résident dans une aire urbaine²⁰. Les principales d'entre elles constituent une armature hiérarchisée de métropoles : Paris est la plus vaste et la plus peuplée avec 12,6 millions d'habitants, soit 7 fois plus que la suivante, Lyon. Les dix principales aires métropolitaines concentrent 36% de la population en France.

A. Paris, métropole mondiale

Étude de cas p.84-87. Paris, métropole mondiale- La métropolisation renforce la macrocéphalie parisienne. Le terme macrocéphalie (étymologiquement, « grande tête » en grec) désigne l'hypertrophie de la ville la plus peuplée d'un territoire. Fruit d'un héritage historique (centralisation du pouvoir, construction nationale de la France...), le développement disproportionné de la ville la plus grande déséquilibre la hiérarchie urbaine sur le territoire²¹.

4. Notion-
clé + carte

En effet, nous avons vu précédemment que la métropolisation *-Lexique p.298*, étroitement lié au processus de mondialisation, concentrait toujours plus la population et les fonctions de commandement dans les métropoles *-Notion p.88. Fonctions métropolitaines*. Dans ces conditions, Paris, seule ville française au rayonnement mondial *-doc.4 p.85. Paris, les fonctions d'une grande métropole*, accroît sa puissance et sa position dominante sur l'espace national.

5. Quelques
indicateurs +
vidéo transports

En effet :
- Paris est à la tête d'une région, l'Île-de-France, qui concentre 31% de la richesse nationale.

²⁰ Aire urbaine : une aire urbaine est un ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué par : 1/ Un pôle urbain, unité urbaine offrant au moins 1 500 emplois n'étant pas elle-même attirée à plus de 40% par une autre unité urbaine. 2/ Une couronne périurbaine, composée de communes rurales et/ou d'unités urbaines dont au moins 40% de la population résidente possédant un emploi travaille dans le reste de l'aire urbaine. La France compte 354 aires urbaines.

²¹ La macrocéphalie peut s'appréhender par le ratio de population entre la ville la plus peuplée et la ville de rang 2 (indice de primauté) : ainsi, en France, l'agglomération parisienne est-elle sept fois plus peuplée que l'agglomération lyonnaise. Elle peut aussi se mesurer en part de la population urbaine : Tunis concentre plus de 50% de la population urbaine tunisienne. La concentration des activités économiques dépasse encore l'hypertrophie démographique : Lima groupe le tiers des Péruviens, 40 à 50% des emplois et la quasi-totalité des investissements privés du Pérou (source : [Géoconfluences](#)).

Le terme de macrocéphalie s'accompagne d'une valeur péjorative, car le déséquilibre du système urbain provoque des coûts et des nuisances. C'est pourquoi la saturation qui en découle et les politiques d'aménagement du territoire qui sont parfois conduites peuvent produire un rééquilibrage à long terme du réseau.

La macrocéphalie se rencontre plus souvent dans les États centralisés, dans les États en développement et dans les petits États.

- C'est aussi une capitale mondiale des congrès, de la culture, du luxe, du tourisme, qui abrite le siège de l'UNESCO²² et qui accueillera les Jeux olympiques en 2024.
- L'aire urbaine parisienne concentre près de 20% de la population française²³, et une proportion importante des emplois métropolitains *-Cartes enjeux p.82 + Vocabulaire p.82. Cadres des fonctions métropolitaines*. Elle est le premier bassin d'emploi en Europe.
- Paris occupe une position centrale dans les réseaux de transports (autoroutiers, ferroviaires, aérien *-Lexique p.298 : hub*) et de communications : la capitale est à la fois le principal nœud des réseaux nationaux et une interface avec le système-monde²⁴.

6. Une organisation polycentrique

L'agglomération parisienne s'organise de manière polycentrique. Le centre de Paris concentre encore de nombreuses activités, mais l'expansion des dernières décennies a fait émerger de nouveaux pôles à La Défense (plus forte concentration de sièges sociaux en Europe) *-doc.8 p.87. Renforcer le pôle d'affaires de la Défense*, dans la Plaine Saint-Denis (industries du numérique), autour de Villejuif (technologies de la santé) ou du plateau de Saclay (hautes technologies) *-doc.9 p.87. Paris-Saclay, pôle universitaire et scientifique de rang mondial*. Ces pôles seront reliés par le Grand Paris Express, vaste rocade de métro, à l'horizon 2030.

7. Vidéo : le Grand Paris + W. Geary

Le projet de Métropole du Grand Paris entend créer une gouvernance à l'échelle d'une métropole mondiale *-Photo p.78-79. La gare de Nanterre-La Folie + doc.6 p.86. Un « super métro » pour mieux desservir les lieux stratégiques et l'agglomération*.

B. L'affirmation des métropoles régionales

1. Un dynamisme remarquable

Le processus de concentration des activités de commandement et des emplois les plus qualifiés distingue un nombre restreint de métropoles : les métropoles régionales²⁵. Leur dynamisme traduit un phénomène mondial : l'essor des grandes aires urbaines et le renforcement de leur rôle dans la mondialisation.

8. L'affirmation des métropoles régionales

Elles constituent le second niveau de la hiérarchie métropolitaine française. Il s'agit d'aires urbaines centrées autour de villes de plus de 100 000 habitants selon l'Insee (comme Marseille, Lyon ou Lille) *-doc.1 p.80. Les aires urbaines*. Les 15 principales métropoles (avec Paris) portent aujourd'hui une part essentielle du dynamisme de la France. Elles réalisent 51% du produit intérieur brut (PIB) national, rassemblent 43% de l'emploi et déposent 70% des demandes de brevets alors qu'elles n'accueillent que 39% de la population. Leur poids démographique et leur rayonnement international sont inégaux *-Dossier p.94-95. Lille, une métropole européenne ?* et bien plus modeste que celui de Paris, du fait de leur métropolisation incomplète. Mais elles détiennent toutes des fonctions dites métropolitaines, essentielles pour affronter la concurrence territoriale à l'échelle européenne et internationale. Elles concentrent les emplois et les équipements de gamme supérieure (universités, théâtres, hôpitaux universitaires, gares TGV...) *-doc.1 p.89. Le quartier de la Part-Dieu à Lyon*. Elles représentent des concentrés d'innovations et de technologies, des carrefours de flux humains, matériels et numériques, des lieux de pouvoir et de prise de décision. La population diversifiée et, notamment, la forte proportion de jeunes qu'elles accueillent, les dotent d'un important capital social.

²² Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture : institution spécialisée de l'ONU, créée le 16 novembre 1945. Elle a pour objectif selon son acte constitutif de « contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'Homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, que la Charte des Nations unies reconnaît à tous les peuples ». [Site officiel](#).

²³ Son solde naturel positif compense un solde migratoire globalement négatif.

²⁴ Les six gares parisiennes sont les plus fréquentées de France avec un trafic total de plus de 500 millions de passagers par an. Le hut3 aérien de Paris (Roissy, Orly, Le Bourget) est le deuxième d'Europe derrière Londres avec plus de 100 millions de passagers en 2017.

²⁵ Il conviendra de distinguer les métropoles régionales des simples « grandes villes » qui ne concentrent pas les fonctions métropolitaines et exercent une influence sur un territoire plus restreint (Angers, Besançon, Caen, Le Mans, Mulhouse, Nîmes...)

Elles disposent d'une aire de rayonnement étendue, qui leur confère une certaine centralité à l'échelle régionale : ce sont elles qui structurent le territoire à l'échelle régionale -*doc.1 p.80. Les aires urbaines.*

2. De nécessaires adaptations

Confronté à l'importance croissante de ces métropoles régionales²⁶ et pour favoriser leur intégration aux réseaux urbains européens -*doc.2 p.83. La France dans la hiérarchie des villes européennes*, la France s'est dotée (par des lois adoptées en 2010, 2014 et 2015²⁷) d'une nouvelle structure administrative, en plus des collectivités territoriales existantes : les métropoles -*Définition p.88*, qui gèrent les plus grandes aires urbaines et qui disposent de compétences élargies par rapport aux simples communes -Cf. la Métropole de Lyon, qui dispose des compétences du Département du Rhône sur son territoire -*doc. 2 p.89. La nouvelle carte des métropoles.*

Au 1^{er} janvier 2019, il existe vingt-et-une métropoles : 19 métropoles de droit commun (Bordeaux, Brest, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Metz, Montpellier, Toulon, Nancy, Nantes, Nice, Orléans, Rennes, Rouen, Saint-Étienne, Strasbourg, Toulouse et Tours) et deux métropoles à statut particulier (Aix-Marseille et le Grand Paris). La métropole de Lyon, créée par la loi MAPTAM, est un cas particulier puisqu'il s'agit d'une collectivité territoriale à statut particulier et non d'une intercommunalité.

La capacité des principales métropoles françaises à fonctionner en réseau et à représenter une force collective apparaît cruciale pour leur positionnement à l'échelle européenne et internationale. L'organisation d'une conférence des métropoles, le C15, leur donnera la possibilité de se saisir progressivement de tous les enjeux majeurs liés à leur développement et à leur attractivité : rayonnement universitaire et recherche, grands événements, investissements productifs, transformation numérique, etc.

3. Des défis économiques, sociaux et environnementaux

9. Défis + lien smart city

Les métropoles régionales sont confrontées à de nombreux défis économiques, sociaux et environnementaux :

10-11. La gentrification (Paris, Bordeaux) + Question

- Un double défi interne. Alors même que les inégalités se sont creusées en leur sein, que des poches de pauvreté s'y sont développées dans certains quartiers en même temps que la gentrification -*Définition p.90 + dossier p.92-93*

s'imposait dans d'autres, les métropoles doivent permettre à l'ensemble des populations qu'elles accueillent d'accéder aux aménités et services qu'elles offrent (du logement aux soins en passant par les équipements de loisirs) en mobilisant les outils et modes connectés que la *smart city* (ou ville intelligente) met en avant. Elles doivent également inscrire leur développement dans une démarche de durabilité et de préservation des ressources.

- Un défi externe. Les métropoles doivent renforcer leur rôle et assumer leurs responsabilités vis-à-vis des territoires proches. Elles doivent reconnaître les liens d'interdépendance qu'elles tissent avec eux et leurs apports qui contribuent aussi au développement métropolitain. L'intégration de ces territoires dans le cadre d'une gouvernance partagée pourrait asseoir une véritable alliance des territoires. Cette dernière doit permettre de chaîner tous les territoires les uns aux autres, des grandes aires urbaines aux espaces ruraux, en passant par les espaces périurbains, dans toute leur variété, les villes moyennes et petites ainsi que les bourgs-centres.

²⁶ Les plus dynamiques se situent à l'Ouest et au Sud de la France. Les métropoles du Nord, de l'Est et du Centre ont une attractivité plus faible -*doc.2 p.81. Population et croissance des agglomérations.*

²⁷ 2010 : loi [RCT](#) ; 2014 : loi [MAPTAM](#) ; 2015 : loi [NOTRe](#).

II. Évolution de la place et du rôle des villes petites et moyennes

A. Un ensemble hétérogène : une fonction de relais, des profils divers

12. Titre II + Sommaire

Les petites villes, comptant entre 2500 et 20000 habitants²⁸, rassemblent près de 20 millions d'habitants. Les villes moyennes quant à elles, comptant entre 20 000 et 100 000 habitants (pour l'Insee), accueillent 16 millions d'habitants²⁹. Ces villes ont globalement connu une croissance démographique régulière depuis les années 1960, mais à un rythme moins soutenu que celui des métropoles. Si, en moyenne, le profil démographique est proche des grandes villes, on remarque cependant des différences notables. Ainsi, on y trouve en moyenne moins de jeunes en âge de faire des études et de commencer une vie active : ce déficit est notamment lié à la présence des universités dans les métropoles. En revanche, la part des plus de 60 ans est plus élevée dans les villes moyennes du sud de la France.

13. Relais ou maillon faible ?

Une façon de définir les villes moyennes et petites, au-delà des seuils démographiques, est de les replacer dans la hiérarchie urbaine. Elles y occuperaient le troisième rang, derrière les métropoles et les grandes aires urbaines. Elles sont de fait considérées comme des villes « intermédiaires », au sens d'intermédiation (relais) entre les métropoles et les territoires ruraux. Elles jouent donc un rôle stratégique dans l'organisation du territoire, à toutes les échelles.

B. Un ensemble hétérogène : un dynamisme contrasté

Elles présentent un dynamisme contrasté *-doc.5 p.91. Les villes moyennes des Pays de la Loire : un dynamisme contrasté + S'entraîner au bac p.98-99 :*

14. Dévitalisation des centres

- Certaines subissent une dévitalisation des centres-villes
- D'autres connaissent un renouveau porté par une dynamique économique locale et la valorisation du cadre de vie.

Ces villes reflètent en fait des dynamiques territoriales plus larges. Les plus en difficulté se concentrent dans les territoires en difficulté du Centre et du Nord-Est. Sur les littoraux atlantique et méditerranéen, et dans le Sud, ces villes possèdent une attractivité résidentielle³⁰, tandis qu'au nord-est et au nord du Massif central, elles souffrent d'un déficit d'attractivité.

15. Carte : profils types DATAR

Le profil des villes moyennes est divers, mais on y observe une surreprésentation de trois activités : administration publique, services aux populations, activités de fabrication. La Datar³¹ a établi divers profils type : ainsi, les villes péri-métropolitaines, qui appartiennent à l'aire d'influence d'une métropole, connaissent un fort dynamisme démographique et économique, à l'inverse des villes à dominante industrielle, en déclin ; les villes tertiarisées à forte dimension administrative connaissent quant à elles des évolutions assez variées selon leur inscription territoriale.

Conclusion

16. Conclusion

Manuel p.96-100 : s'entraîner pour le bac (produire le croquis et le schéma)

Manuel p. 101 : réviser pour le bac

²⁸ Entre 2500 et 25000 pour l'Association des petites villes de France (APVF)

²⁹ Pour la Fédération des villes moyennes de France. Selon l'Insee, leur nombre serait de 12 millions.

³⁰ Elles attirent retraités et touristes, générant des emplois de services, mais aussi une spéculation immobilière source d'inégalités.

³¹ DATAR : Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale.